Envoyé en préfecture le 11/04/2025 Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 068-216803064-20250408-2025_15-DE

République Française Département du Haut-Rhin Arrondissement d'Altkirch

Nombre de conseillers élus : 15 Nombre de conseillers en fonction : 14

Nombre de conseillers présents

Et représentés: 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2025, s'est réuni dans la salle du conseil le mardi 08 avril 2025 à 20h sous la présidence de Monsieur Fabien ULMANN, Maire, Sont présents :

- M. Guillaume REIN, Mme Anne GIRARD (arrivée à 20h34) et Mme Christelle SCHLOSSER, adjoints,
- M. Yann AUDEGOND, M. Jérôme BANHOLZER, M. Thomas FICHTER, M. Patrick MULLER, Mme Amandine ZAUGG et M. Vincent STUDER, conseillers municipaux.

Absents excusés:

- Mme Mélanie DEMUTH, qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Marie-Rose BECKENDORFF qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Charlyne SCHLOSSER qui n'a pas donné pouvoir,
- Mme Régine CHAMPVALONT qui n'a pas donné pouvoir,

Secrétaire de séance : M. Vincent STUDER Secrétaire auxiliaire : Mme Sandrine MACIAS

Après avoir souhaité la bienvenue à l'Assemblée présente, M. le Maire constate que le quorum est atteint pour valablement délibérer.

M. le Maire passe aux différents points à l'ordre du jour.

Délibération 2025-15

10- AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le compte administratif 2024 et le compte de gestion 2024 ont établi les résultats de la manière suivante :

- le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice est de	101.696,51 €
- le résultat de clôture de l'exercice N-1 était de	-289.334,71 €
- soit un résultat de fonctionnement cumulé de	-187.638,20 €
- le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice est de	0,00€
- le résultat de clôture de l'exercice N-1 était de	0,00 €
- soit un résultat d'investissement cumulé de	0,00 €

Ces résultats seront affectés aux comptes suivants du budget primitif 2025 :

- 002 déficit de fonctionnement 187.638,20 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID: 068-216803064-20250408-2025_15-DE

POUR 10

CONTRE /

ABSTENTION /

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera transmise à M. le Sous-Préfet d'ALTKIRCH.

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Suivent les signatures au registre Pour extrait conforme SEPPOIS LE HAUT le 08 avril 2025 Le Maire Fabien ULMANN

